

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

CROUS/10-482-6 du 25/01/2010

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LOGEMENTS EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE - CAMPAGNE 2010-2011

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des Lycées généraux, technologiques et professionnels publics et privés

Affaire suivie par : CROUS d'Aix-Marseille

La campagne de demande de bourses d'enseignement supérieur et de logements en résidence universitaire est ouverte à compter du 15 janvier 2010.

Les élèves de classes terminales candidats à une bourse d'enseignement supérieur et/ou à un logement en résidence universitaire pour l'année universitaire 2010-2011, **doivent en faire la demande exclusivement par l'intermédiaire d'Internet.**

MODALITES DES INSCRIPTIONS

Le serveur sera ouvert du 15 janvier au 30 avril 2010 (dates nationales de début et de fin de campagne). Les étudiants doivent saisir leur dossier, quelle que soit l'académie dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études, sur le site suivant :

<http://www.crous-aix-marseille.fr>

Les candidats recevront dans un délai de quinze jours environ, confirmation de leur inscription sous forme d'un dossier récapitulatif leur saisie.

RETOUR DES DOSSIERS AU C.R.O.U.S.

Les candidats devront signer leur dossier, y joindre les pièces justificatives demandées et l'adresser directement au CROUS à l'adresse suivante :

CROUS D'AIX-MARSEILLE
Direction de la Vie Etudiante
31, Avenue Jules ferry
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Il est impératif que les dossiers soient envoyés le plus rapidement possible avant le 1^{er} juin pour l'étude de toute demande de logement.

Je vous remercie par avance de votre indispensable collaboration et de votre participation active à cette prochaine campagne.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille